

Il semble, à première vue, que ce volume ne devrait guère intéresser que le Forez. Mais il n'en rien. Car il nous révèle plus d'un fait inconnu ou mal connu de l'histoire de la ville de Lyon, elle-même.

Pour le démontrer, il suffira de signaler un seul document :

C'est un acte portant la date de 1269, par lequel le chapitre de l'église de Lyon fait remise à Renaud, comte de Forez, de toutes les dettes, qu'il pouvait avoir contractées envers les habitants de Lyon et de tous les droits de cens et rentes, que ces derniers pouvaient devoir à l'église.

Mais ce document ne se borne pas à énoncer seulement le fait de cette libéralité ; il explique encore qu'il n'était dicté que par un sentiment de reconnaissance du chapitre envers le donataire. En 1269, les bourgeois de Lyon, soulevés contre l'archevêque et le chapitre, s'étaient emparés de vive force du cloître de Saint-Jean et ils avaient obligé les chanoines à se réfugier dans l'enceinte fortifiée du chapitre de Saint-Just. Et c'est grâce à l'intervention armée du comte de Forez, ancien chanoine de la Primatiale, que les Lyonnais avaient été repoussés sur la rive gauche de la Saône et obligés à demander un armistice.

Ce document, qui appartient ainsi tout aussi bien à l'histoire municipale de Lyon qu'à celle de l'église, était demeuré inconnu de Menestrier et de tous les autres historiens lyonnais. C'est donc une page nouvelle que le *Cartulaire des francs-fiefs du Forez* est venu ajouter à nos annales.

(A suivre.)

A. VACHEZ.

---

fier au besoin, les annotations, fournies par son savant collaborateur, lui parurent si importantes, qu'il ne crut pas devoir les fondre dans son travail. Avec sa délicatesse habituelle, il voulut laisser à l'auteur tout le mérite de son œuvre, en la publiant séparément.